



Rapport de la commission

Préavis N° 9-3/20 Compléments

Déchetterie de Corcelles-sur-Chavornay

Rénovation des murs de soutènement des quais

Demande de crédit

Chavornay, le 11 septembre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission composée de MM. Eric Loutan, Nicolas Aubert, Mme Aline Baù suppléante et de M. Patrick Wenger, rapporteur, a siégé mercredi 9 septembre en compagnie de Mme. Laurence Marchand, municipale. Elle remercie la déléguée municipale pour les informations mises à sa disposition.

Préambule :

La création d'une déchetterie et de son entretien répondent à un intérêt public.

Les murs de soutènement de la déchetterie de Corcelles sont en bois. Ils sont constitués de troncs en bois Douglas imbriqués les uns aux autres.

Des volets en bois ont été fixés sur les derniers troncs afin de combler le vide entre l'ouvrage de soutènement et la benne afin de garantir la sécurité des utilisateurs.

Après 15 ans, le temps a fait son travail et ces dégradations ne sont plus tolérables pour l'exploitation.

Les poutres en bois sont complètement pourries et les volets ne tiennent plus. Il devient nécessaire et urgent de remplacer ces murs.

Rapport :

Au vu de l'état avancé de détérioration du bois, il serait judicieux de faire les travaux rapidement mais au plus tard à la fin de XYZ pour éviter des surcoûts si un déplacement de terrain par éboulement de l'ouvrage de retenue devait se produire.

Malheureusement, comme la déchetterie se situe en zone forestière, il n'est pas possible de construire les parois en béton.

La nouvelle structure sera réalisée avec des poutrelles métalliques de profil HEB et permettra un remplacement facilité de l'ouvrage existant, mais aussi de faciliter les interventions lors de futures détériorations par le temps, sur des zones ciblées.

La commission souligne que le bois utilisé entre les poutrelles métalliques sera local.

Conclusions :

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce préavis et à prendre les décisions suivantes :

Le conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité n° 9-3/20 ;
- ouï le rapport de la Commission ad hoc ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- d'autoriser la Municipalité à procéder à la rénovation des murs de soutènement en bois des quais de la déchetterie de Corcelles-sur-Chavornay;
- d'accorder a ce titre un crédit de CHF 43'080.00;
- de financer cette construction par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 10 ans, au maximum.

La commission

Patrick Wenger

Eric Loutan

Nicolas Aubert

Aline Baù